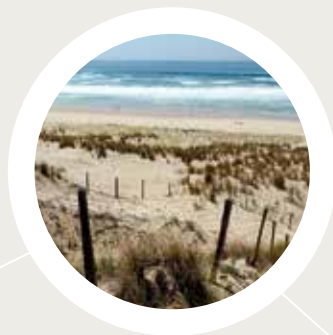
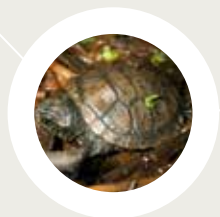
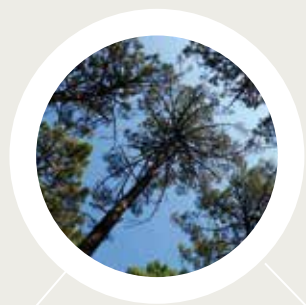


# Parc naturel régional Médoc

Programme d'actions,  
organigramme & plan de financement  
prévisionnels 2019-2021

Septembre 2018



**La Charte du Pnr Médoc, projet de territoire à 15 ans, s'organise autour de trois vocations :**

- 1) Le Médoc, presqu'île évolutive qui accorde ses activités humaines avec les dynamiques naturelles
- 2) Le Médoc, territoire solidaire qui prend soin de ses équilibres pour renforcer son essor
- 3) Le Médoc, territoire ouvert et acteur d'une relation équilibrée avec la métropole

Ces vocations sont déclinées en 10 orientations et 28 mesures opérationnelles fixant le projet de développement dont le territoire souhaite se doter pour les 15 années de sa labellisation en Pnr.

En complément de la charte, le présent document précise le programme d'action triennal 2019-2021 permettant notamment la réalisation des mesures et dispositions identifiées

comme phares dans la Charte. Il fixe une feuille de route pour les trois premières années mais reste un programme prévisionnel soumis au financement des actions et pouvant varier en fonction des opportunités financières et des nouvelles priorités émergentes durant cette période. Comme pour la Charte, le programme d'actions est un programme partenarial engageant les membres du syndicat mixte et les partenaires, acteurs du territoire, socio-professionnels, associations, habitants... Il ne s'agit donc pas uniquement des actions réalisées par le Syndicat mixte du Parc mais également celles mises en œuvre par les signataires et partenaires de la Charte.

Le présent document présente également l'organigramme et le plan de financement prévisionnel 2019-2021 du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Pnr Médoc. Ce dernier permet de décliner les moyens humains et financiers déployés permettant d'atteindre les objectifs fixés dans la charte.



*Créée par la Fédération nationale des Pnr de France, la marque « Valeurs Parc naturel régional » est commune à tous les parcs et déclinable pour chaque parc selon leurs spécificités. Dans le programme d'actions, vous trouverez le logotype de la marque pour chaque action de valorisation des entreprises locales.*

**PROGRAMME  
D' ACTIONS PRÉVISIONNEL  
2019-2021**

Le programme d'actions des 3 premières années de fonctionnement du Pnr Médoc est une des annexes de la Charte de Pnr. Il constitue la déclinaison de la Charte durant ces 3 années en s'attachant en priorité aux mesures identifiées comme « Mesures phares » ou aux dispositions dont le calendrier de réalisation est établi durant cette période. Le Syndicat mixte de gestion du Pnr a pour mission la mise en œuvre de la Charte qu'il n'a pas vocation à porter seul. Il agit comme fédérateur et catalyseur. En effet, il n'a pas de compétences propres conférées par la loi. La charte de Pnr rassemble des actions qui seront mises en œuvre par le Syndicat mixte de gestion du Pnr, les signataires de

la Charte (Communautés de communes, Communes, Région, Département, Portes du Pnr) et les partenaires identifiés, dans le respect des compétences de chacun. Le programme d'actions ici présenté regroupe les opérations portées ou financées par le Syndicat mixte de gestion du Pnr ou sur lesquelles il apporte une contribution. Au-delà de ces actions, le Pnr Médoc candidatiera à des appels à projets ou à des programmes qui permettront aux membres du Pnr et aux partenaires d'accéder à des financements pour mettre en œuvre directement des opérations concourant à la Charte.

<b>Vocation 1 – Le Médoc, presqu'île évolutive qui accorde ses activités humaines avec ses dynamiques naturelles</b>		
<b>Orientation 1.1 – Progresser ensemble par l'échange pour améliorer la gestion durable des milieux</b>		
Mesure 110	Faire de la biodiversité une force et un atout de développement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animation Natura 2000 et amélioration des connaissances</li> <li>- Actions pour améliorer les connaissances de la biodiversité sur les espaces naturels, agricoles, viticoles, forestiers et dans les villes et villages (lien à la plateforme « Homme et milieux »)</li> <li>- Appui à l'identification locale des TVB et programme de restauration des réservoirs et des continuités écologiques</li> <li>- Programme pollinisateurs (inventaires, accueil d'expérimentations, programme d'améliorations)</li> <li>- Réalisation d'Atlas de la biodiversité sur les communes volontaires</li> <li>- Aide aux communes pour organiser la circulation des véhicules terrestres à moteur (VTM) sur les voies et chemins ouverts à la circulation du territoire</li> </ul>
Mesure 111	Etablir un réseau d'acteurs destiné à approfondir et à partager la connaissance et les pratiques de gestion des milieux remarquables et ordinaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animation de la plateforme « Homme et milieux »: forum des gestionnaires d'espaces naturels, viticoles, agricoles et forestiers, repérage et capitalisation des pratiques et expériences</li> <li>- Mise en place d'un outil de partage des connaissances localisées en termes d'habitats et d'espèces à destination des collectivités, propriétaires et des gestionnaires</li> </ul>
Mesure 112	S'engager pour une gestion durable de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animation d'une instance de concertation et d'échange sur la gestion de l'eau (Réseau des SIBV élargi)</li> <li>- Appui à l'identification des milieux aquatiques et humides auprès des communes</li> <li>- Programme d'accompagnement 0 pesticides (collectivités, grand public, professionnels...)</li> </ul>
Mesure 113	Anticiper et prévoir les adaptations aux risques naturels et anthropiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place/ participation à des programmes de recherche sur les effets du changement climatique</li> <li>- Sensibilisation et information du grand public sur les risques naturels et les feux de forêt</li> </ul>

Vocation 1 - Le Médoc, presqu'île évolutive qui accorde ses activités humaines avec ses dynamiques naturelles		
Orientation 1-2 - Préserver et valoriser les éléments constitutifs des grands ensembles paysagers médocains		
Mesure 121	Assurer l'avenir d'un massif forestier fonctionnel	- Actualisation de la charte forestière de territoire et mise en œuvre des actions - Appui à la diversification de l'économie forestière et de la filière forêt-bois - Appui aux communes volontaires pour expérimenter des actions de régulation de l'itinérance en forêt
Mesure 122	Veiller au maintien des paysages emblématiques	- Mise en œuvre du projet « Paysages agricoles » - Appui à la réalisation des projets et aménagements qualitatifs en matière de paysage - Accompagnement des projets visant le maintien et la réimplantation d'éléments structurants du paysage du Médoc - Appui aux communes dans la maîtrise de l'affichage publicitaire et la mise en œuvre d'une signalétique de qualité, élaboration d'une Charte de publicité et de signalétique et appui à sa mise en œuvre (études sur site, outils de communication, matériels de signalisation...)
Mesure 123	Favoriser la prise en compte de la biodiversité dans les activités agricoles et viticoles	- Repérage, valorisation et appui aux initiatives individuelles et collectives engagées par les organisations professionnelles visant la réduction des traitements phytosanitaires et la maîtrise des effluents
Mesure 124	Développer l'animation, la sensibilisation et l'éducation au patrimoine environnemental en s'appuyant sur les initiatives locales	- Conception et mise en œuvre d'un programme d'actions et d'animations territoriales d'éducation à l'environnement et au territoire - Animation d'un collectif d'enseignants pour concevoir et développer un programme d'éducation au développement durable et au territoire - Développement des actions de « Sciences participatives »
Orientation 1-3 - Favoriser la transition énergétique du territoire		
Mesure 131	Dispenser une éducation et une pratique à la sobriété énergétique	- Animation du programme d'actions lié à la labélisation TEPCV (Territoire à énergie positive pour la croissance verte) - Conception et animation d'un programme partenarial pour la réhabilitation énergétique de l'habitat et des bâtiments publics - Appui à la mise en place d'une plateforme énergie en Médoc (accompagnement du grand public et des collectivités) - Animation/formations visant la réduction des consommations énergétiques et en eau - Renforcement des actions visant la réduction de la précarité énergétique en partenariat avec les collectivités et opérateurs compétents
Mesure 132	Accompagner le développement des énergies renouvelables	- Accompagnement des porteurs de projets de développement des énergies renouvelables - Expérimentation-innovation en matière de production d'ENR - Mise en place d'un cadastre solaire à l'échelle du territoire visant à repérer les potentiels de toitures existantes et accompagner les équipements photovoltaïques sur toitures

Contenu de l'action	ETP	2019			2020			2021			Total			
		Actions	RH	Total	Actions	RH	Total	Actions	RH	Total	Actions	RH	Total	
Vocation 1 - Le Médoc, presqu'île évolutive qui accorde ses activités humaines avec ses dynamiques naturelles														
Orientation 1.1 - Progresser ensemble par l'échange pour améliorer la gestion durable des milieux														
Orientation 1.2 - Préserver et valoriser les éléments constitutifs des grands ensembles paysagers médocains	4	349 700	184 000	533 700	266 000	184 000	450 000	266 000	184 000	450 000	881 700	552 000	1 433 700	
Orientation 1.3 - Favoriser la transition énergétique du territoire														

Montants exprimés en €

## Vocation 2 - Le Médoc, territoire solidaire qui prend soin de ses équilibres pour renforcer son essor

### Orientation 2.1 – Cultiver l’initiative économique locale

Mesure 211	Favoriser les actions collectives, l'expérimentation dans les secteurs de l'économie de proximité, l'économie circulaire et l'économie sociale et solidaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animation et gestion du programme européen LEADER « Vers une activation des ressources territoriales du Médoc »</li> <li>- Partenariat avec les collectivités et EPCI compétentes pour la mise en place de dispositifs tests de création d'activité : Création de tiers-lieux et initiation du réseau des tiers-lieux médocains, conception de pépinières, de couveuses d'activités et de Fab-Lab.</li> <li>- Construction et animation d'une bourse aux locaux professionnels en Médoc (action du réseau des développeurs économiques des Communautés de communes du Médoc)</li> <li>- Programme d'appui à la revitalisation du commerce en centre bourg</li> <li>- Co-construction du Livre blanc de l'économie médocaine en partenariat avec les acteurs économiques (Club des entrepreneurs)</li> </ul>
Mesure 212	Accompagner les actions innovantes dans les secteurs des activités traditionnelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conception, réalisation et animation d'une « vitrine des savoir-faire » Médocains</li> <li>- Activation de la marque « Valeurs Pnr » et labélisation des acteurs</li> <li>- Appui à l'inscription des filières forêt-bois, ostréiculture, agriculture et viticulture dans les programmes d'innovations de dimension départementale et régionale</li> <li>- Programme de développement de l'écorénovation et de l'écoconstruction</li> <li>- Coordination du programme « Maintien et valorisation de la filière élevage en Médoc »</li> <li>- Animation, coordination et appui à la mise en œuvre du programme lié au travail saisonnier en Médoc</li> </ul>



### Orientation 2.2 – Inciter au développement d'un système alimentaire territorial

Mesure 221	Déployer un archipel de terres agricoles à vocation maraîchère	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination d'une action partenariale pour repérer le foncier mobilisable en vue de l'installation de maraîchers</li> <li>- Animation d'une démarche partenariale visant l'appui à l'installation d'agriculteurs et mise en place de dispositifs tests : espaces-tests agricoles</li> <li>- Animation d'une démarche partenariale visant la valorisation et accompagnement du métier d'agriculteur en lien avec les acteurs de l'orientation, de l'insertion et de la formation</li> <li>- Repérage, mise en réseau et appui aux démarches type « jardins partagés », « ateliers de production collective »...</li> </ul>
Mesure 222	Organiser les circuits courts de commercialisation et de solidarité ville-campagne	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recensement des producteurs en circuits courts et réalisation d'un « guide des producteurs médocains » régulièrement mis à jour</li> <li>- Activation de la marque « Valeurs Pnr » et labélisation des producteurs</li> <li>- Appui à la mise en relation des producteurs avec les artisans et commerçants pouvant valoriser leurs produits en Médoc et sur la Métropole bordelaise</li> <li>- Programme d'accompagnement à l'introduction de produits locaux dans les cantines scolaires et en restauration hors domicile</li> <li>- Programme d'accompagnement à une alimentation saine et de qualité accessible à tous</li> </ul>



### Orientation 2.3 Renforcer les solidarités sociales

Mesure 231	Développer une culture de la mobilité choisie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui à la plateforme mobilité impulsée par le Conseil Départemental de la Gironde</li> </ul>
Mesure 232	Renforcer la démarche locale de promotion de la santé dans un enjeu de réduction des inégalités sociales et spatiales de santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animation de la démarche et coordination des actions du Contrat Local de santé du Médoc avec l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine</li> <li>- Accompagnement des élus en tant qu'acteurs clés dans la santé des habitants</li> <li>- Organisation et animation du centre ressources « santé » en Médoc et publication de guides pratiques</li> <li>- Programme de lutte contre la désertification médicale</li> <li>- Programme « santé-environnement » et accompagnement des collectivités volontaires</li> <li>- Animation de la démarche « Solidarité Médoc Santé » et du réseau des acteurs relais-santé</li> <li>- Développement et renforcement des ateliers santé itinérants</li> <li>- Accompagnement des porteurs de projets en matière de santé et soutien aux dynamiques locales</li> </ul>

Vocation 2 - Le Médoc, territoire solidaire qui prend soin de ses équilibres pour renforcer son essor		
Orientation 2.4 Enrichir la culture médocaine		
Mesure 241	Faire de la culture un moteur du projet de vie sociale du territoire, créateur de richesses humaines et économiques	- Appui aux projets de structuration culturelle ayant un impact sur le renforcement et la lisibilité de l'offre - Conception et animation d'un programme de découverte et de compréhension du territoire par la médiation culturelle, accessible à tous
Mesure 242	Construire et renforcer le lien social par des solidarités de proximité et intergénérationnelles	- Renforcement de la coopération entre le Pôle Territorial de Solidarité du Médoc et la plateforme de développement sanitaire et social pour accompagner des projets favorisant le lien social sur le territoire médocain, - Animation et coordination de programmes de soutien aux projets de vie sociale, recensement et appui aux porteurs de projets : Convention Territoriale Globale avec la CAF, la MSA, les collectivités... - Constitution d'un centre de ressources pour partager et valoriser les initiatives locales prometteuses en matière de vivre-ensemble
Mesure 243	Développer les échanges entre habitants, nouveaux arrivants et résidents temporaires	- Conception et réalisation d'un kit de communication et d'information « Bien Vivre en Médoc » à disposition des collectivités du territoire - Constitution du réseau des Ambassadeurs du Médoc ayant vocation à valoriser les ressources humaines du territoire et renforcer l'attractivité du territoire - Appui aux projets visant le renforcement des échanges entre habitants, nouveaux arrivants et résidents temporaires

Contenu de l'action	ETP	2019			2020			2021			Total		
		Actions	RH	Total	Actions	RH	Total	Actions	RH	Total	Actions	RH	Total
Vocation 2 - Le Médoc, territoire solidaire qui prend soin de ses équilibres pour renforcer son essor													
Orientation 2.1 - Cultiver l'initiative économique locale	4												
Orientation 2.2 - Inciter au développement d'un système alimentaire territorial		181 500	184 000	365 500	199 441	184 000	383 441	187 500	184 000	371 500	568 441	552 000	1 120 441
Orientation 2.3 Renforcer les solidarités sociales													
Orientation 2.4 Enrichir la culture médocaine													

### Vocation 3 – Le Médoc, territoire ouvert et acteur d'une relation équilibrée avec la métropole bordelaise

#### Orientation 3.1 Conduire une utilisation de l'espace sobre et qualitative




Mesure 311	Veiller à un équilibre entre espaces agricoles, naturels, forestiers et urbanisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Constitution et animation de l'instance de coordination des Scot Médocains</li> <li>- Animation du réseau des personnes en charge de l'urbanisme et de l'aménagement des collectivités afin de partager connaissances, expériences et savoir-faire</li> <li>- Appui conseil en matière d'urbanisme et de paysage auprès des collectivités membres demandeuses du Pnr</li> <li>- Contribution active et représentation de l'instance de coordination des Scot Médocains au sein de l'InterScot girondin</li> </ul>
Mesure 312	Veiller à la qualité de l'urbanisme et de l'aménagement de l'espace	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation du livre blanc de l'urbanisme, du paysage et du patrimoine (outil non réglementaire recensant les expériences et bonnes pratiques pour améliorer la valorisation des paysages et des patrimoines dans les communes) et animation visant son appropriation et à faciliter son usage (voyage d'études, co-construction avec les structures de Scot, appui-conseils sur demande pour la réalisation des documents d'urbanisme...)</li> <li>- Mise en oeuvre des ateliers participatifs du paysage permettant la conception collective de projets de développement et d'aménagement</li> <li>- Appui à la réalisation des projets conçus dans le cadre des ateliers participatifs du paysage</li> <li>- Programme d'appui à la revitalisation des centres bourgs</li> <li>- Programme sur les nouvelles formes urbaines et les divisions parcellaires</li> <li>- Programme d'appui au traitement des lisières (vigne/habitation, forêt/habitations, entrée de bourg...) et aux espaces publics</li> </ul>
Mesure 313	Adapter l'habitat aux besoins économiques, sociaux et environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animation d'une instance de travail sur les politiques menées en matière d'habitat en Médoc en partenariat avec les Communautés de Communes porteuses de dispositifs tels que les OPAH et l'ensemble des partenaires compétents en matière d'habitat</li> <li>- Aide à la définition des stratégies locales et à la mobilisation de dispositifs de financements</li> </ul>

#### Orientation 3.2 Rechercher les bonnes échelles de coopération pour renforcer localement les dynamiques économiques

Mesure 321	Accompagner le développement des filières économiques d'excellence régionale ancrées dans le tissu économique médocain	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animation du réseau des développeurs économiques du Médoc constitué avec les Communautés de Communes</li> <li>- Création et animation d'un tableau de bord économique en Médoc (action du réseau des développeurs économiques du Médoc)</li> <li>- Elaboration d'une lettre d'information sur l'attractivité économique du Médoc à destination des relais départementaux, régionaux, nationaux et européens (action du réseau des développeurs économiques du Médoc)</li> <li>- Appui aux Communautés de Communes dans la structuration de la filière composite en Médoc</li> <li>- Animation d'une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences sur les métiers du composite</li> <li>- Appui à l'émergence d'une filière de valorisation du bois du bois local par l'éco-construction</li> <li>- Animation d'une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences sur les métiers saisonniers</li> </ul>
Mesure 322	Expérimenter et développer de nouvelles offres de modes de déplacements	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'expérimentations locales : test de l'auto-stop organisé, des pédibus, des véhicules propres ...</li> </ul>

#### Orientation 3.3 Poursuivre le développement d'une offre touristique diversifiée et cohérente

Mesure 331	Faire émerger la destination Médoc par la coordination des offres locales et l'affirmation d'un socle d'image commun	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Structuration et promotion de la destination Pnr Médoc</li> <li>- Mise en réseau des professionnels et prestataires du tourisme en Médoc (forum annuel, voyages d'étude, montage de projets collectifs)</li> <li>- Organisation de la présence de l'offre touristique « destination Pnr Médoc » sur les salons et événements touristiques</li> <li>- Programme d'accompagnement des professionnels du tourisme et des prestataires, vers la destination Pnr Médoc (constitution d'un réseau d'ambassadeurs du territoire)</li> <li>- Conception d'outils de promotion de la destination</li> <li>- Déploiement d'outils de découverte du territoire innovants</li> <li>- Actions visant la clientèle de proximité constituée par la métropole bordelaise</li> <li>- Contrat de destination avec Bordeaux Métropole</li> </ul>
------------	--	--

Vocation 3 - Le Médoc, territoire ouvert et acteur d'une relation équilibrée avec la métropole bordelaise			
Orientation 3.3 Poursuivre le développement d'une offre touristique diversifiée et cohérente			
Mesure 332	Conforter une offre de tourisme de nature respectueuse des milieux et de leurs activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement des filières « tourisme de nature », « tourisme rural » et « éco-tourisme » ainsi que « tourisme sportif »</li> <li>- Activation de la marque « Valeurs Pnr » et labélisation des acteurs</li> <li>- Appui à l'aménagement d'itinéraires avec les acteurs compétents en la matière maillant l'ensemble du territoire permettant la découverte est-ouest et nord-sud du Médoc. Mise en tourisme des itinéraires.</li> <li>- Appui aux projets</li> </ul>	
Mesure 333	Développer une offre oenotouristique en lien avec l'offre de nature	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animation de la route des vins de bordeaux en Médoc</li> <li>- Valorisation d'une offre oenotouristique différenciée, valorisant les bonnes pratiques environnementales</li> <li>- Activation de la marque « Valeurs Pnr » et labélisation des acteurs</li> <li>- Appui au développement de la filière « tourisme fluvial » médocaine et valorisation des ports de l'Estuaire</li> <li>- Développement de projets de découverte et de mise en valeur du patrimoine du Pnr Médoc</li> <li>- Appui aux projets</li> </ul>	
Mesure 334	Accompagner les mutations du tourisme littoral	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Activation de la marque « Valeurs Pnr » et labélisation des acteurs</li> <li>- Programme visant l'éducation des clientèles touristiques à l'environnement littoral, aux risques d'érosion côtière, au risque d'incendie en forêt, aux baïnes... (déchets, préservation des dunes...)</li> <li>- Formation des OT et des prestataires touristiques sur ces différents risques et développement des outils communs de prévention</li> </ul>	

Contenu de l'action	ETP	2019			2020			2021			Total			
		Actions	RH	Total	Actions	RH	Total	Actions	RH	Total	Actions	RH	Total	
Vocation 3 - Le Médoc, territoire ouvert et acteur d'une relation équilibrée avec la métropole bordelaise														
Orientation 3.1 Conduire une utilisation de l'espace sobre et qualitative														
Orientation 3.2 Rechercher les bonnes échelles de coopération pour renforcer localement les dynamiques économiques	3	300 820	138 000	438 820	310 820	138 000	448 820	310 820	138 000	448 820	922 460	414 000	1 336 460	
Orientation 3.3 Poursuivre le développement d'une offre touristique diversifiée et cohérente														
Synthèse de mise en œuvre des vocations	ETP	2019			2020			2021			Total			
		Actions	RH	Total	Actions	RH	Total	Actions	RH	Total	Actions	RH	Total	
	11	832 020	506 000	1 338 020	776 261	506 000	1 282 261	764 320	506 000	1 270 320	2 372 601	1 518 000	3 890 601	



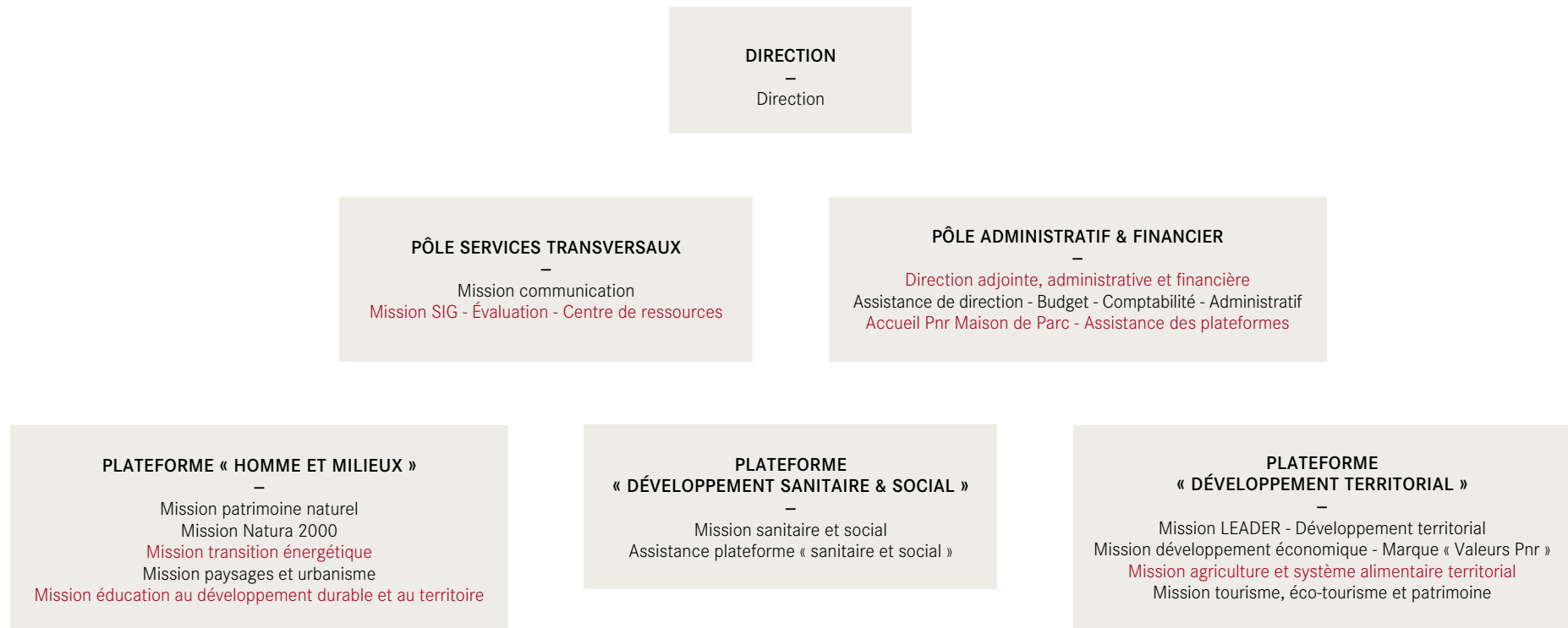
# ORGANIGRAMME PRÉVISIONNEL

## 2019-2021

L'organigramme prévisionnel est une annexe réglementaire à la Charte.  
Il établit les moyens humains nécessaires à la bonne réalisation du programme d'action.

En noir : postes existants (11 ETP)

En rouge : postes à créer (6 ETP)



PLAN DE FINANCEMENT ANNUEL DURANT LES 3 PREMIÈRES ANNÉES DU PNR MÉDOC  
2019-2021

Contenu de l'action	ETP	2019			2020			2021			Total		
		Actions	RH	Total	Actions	RH	Total	Actions	RH	Total	Actions	RH	Total
Vocation 1 - Le Médoc, presque île évolutive qui accorde ses activités humaines avec ses dynamiques naturelles													
Orientation 1.1 - Progresser ensemble par l'échange pour améliorer la gestion durable des milieux	4	349 700	184 000	533 700	266 000	184 000	450 000	266 000	184 000	450 000	881 700	552 000	1 433 700
Orientation 1.2 - Préserver et valoriser les éléments constitutifs des grands ensembles paysagers médocains													
Orientation 1.3 - Favoriser la transition énergétique du territoire													
Vocation 2 - Le Médoc, territoire solidaire qui prend soin de ses équilibres pour renforcer son essor													
Orientation 2.1 - Cultiver l'initiative économique locale	4	181 500	184 000	365 500	199 441	184 000	383 441	187 500	184 000	371 500	568 441	552 000	1 120 441
Orientation 2.2 - Inciter au développement d'un système alimentaire territorial													
Orientation 2.3 Renforcer les solidarités sociales													
Orientation 2.4 Enrichir la culture médocaine													
Vocation 3 - Le Médoc, territoire ouvert et acteur d'une relation équilibrée avec la métropole bordelaise													
Orientation 3.1 Conduire une utilisation de l'espace sobre et qualitative	3	300 820	138 000	438 820	310 820	138 000	448 820	310 820	138 000	448 820	922 460	414 000	1 336 460
Orientation 3.2 Rechercher les bonnes échelles de coopération pour renforcer localement les dynamiques économiques													
Orientation 3.3 Poursuivre le développement d'une offre touristique diversifiée et cohérente													

Synthèse mise en œuvre des vocations	ETP	2019			2020			2021			Total		
		Actions	RH	Total	Actions	RH	Total	Actions	RH	Total	Actions	RH	Total
	11	832 020	506 000	1 338 020	776 261	506 000	1 282 261	764 320	506 000	1 270 320	2 372 601	1 518 000	3 890 601
Synthèse services transversaux	6	15 000	288 000	303 000	15 000	288 000	303 000	15 000	288 000	303 000	15 000	759 000	774 000
TOTAL	17	847 020	794 000	1 641 020	791 261	794 000	1 585 261	779 320	794 000	1 573 320	2 387 601	2 277 000	4 664 601
											Moyenne annuelle		
											795 867	759 000	1 554 867

Montants exprimés en €

BUDGET PRÉVISIONNEL ANNUEL  
MOYENNE SUR LA PÉRIODE 2019-2021

DÉPENSES		RECETTES	
Nature des Charges	Dépenses annuelles	Nature des recettes	Recettes annuelles
<b>Programme d'actions</b>	<b>795 867</b>	Cotisations Communautés de Communes	353 741
<i>Total masse prévisionnelle : 11 ETP existants + 6 ETP supplémentaires</i>	<i>759 000</i>	Cotisations Communes	53
<i>GVT (2% Masse salariale)</i>	<i>15 180</i>	Cotisations Portes du Pnr	60 000
<b>Charges de personnel</b>	<b>774 180</b>	Cotisations Conseil Départemental de Gironde	180 000
<b>Total Actions + charges de personnel</b>	<b>1 570 047</b>	Cotisation Région Nouvelle Aquitaine	350 000
Charges à caractère général	140 000	<b>Total cotisations prévisionnelles membres du Syndicat Mixte</b>	<b>943 794</b>
Indemnités et déplacements élus, CODEV et Conseil Scientifique	43 000	Dotations de l'Etat	100 000
Dotations aux amortissements	20 000	<b>Recettes subventions spécifiques (Région, CD33, Etat, CAF, MSA, ARS, Etat, Fonds Européens, AEAG...)</b>	<b>769 057</b>
Virement section investissement	39 804		
<b>Total dépenses</b>	<b>1 812 851</b>	<b>Total recettes</b>	<b>1 812 851</b>

Montants exprimés en €

BUDGET PRÉVISIONNEL TRIENNAL  
2019-2020-2021

DÉPENSES		RECETTES	
Nature des Charges	Dépenses annuelles	Nature des recettes	Recettes annuelles
<b>Programme d'actions</b>	<b>2 387 601</b>	Cotisations Communautés de Communes	1 061 222
<i>Total masse prévisionnelle : 11 ETP existants + 6 ETP supplémentaires</i>	<i>2 277 000</i>	Cotisations Communes	159
<i>GVT (2% Masse salariale)</i>	<i>45 540</i>	Cotisations Portes du Pnr	180 000
<b>Charges de personnel</b>	<b>2 322 540</b>	Cotisations Conseil Départemental de Gironde	540 000
<b>Total Actions + charges de personnel</b>	<b>4 710 141</b>	Cotisation Région Nouvelle Aquitaine	1 050 000
Charges à caractère général	420 000	<b>Total cotisations prévisionnelles membres du Syndicat Mixte</b>	<b>2 831 381</b>
Indemnités et déplacements élus, CODEV et Conseil Scientifique	129 000	Dotations de l'Etat	300 000
Dotations aux amortissements	60 000	<b>Recettes subventions spécifiques (Région, CD33, Etat, CAF, MSA, ARS, Etat, Fonds Européens, AEAG...)</b>	<b>2 307 171</b>
Virement section investissement	119 411		
<b>Total dépenses</b>	<b>5 438 552</b>	<b>Total recettes</b>	<b>5 438 552</b>

Montants exprimés en €

## **PAYS MÉDOC**

21, Rue du Général de Gaulle 33112 Saint-Laurent-Médoc  
Tél. : + 33 (0)5 57 75 18 92 / Fax : +33 (0)5 81 31 35 00  
contact@pays-medoc.com  
www.pays-medoc.com

### **Document réalisé sous le pilotage des membres du Copil :**

Henri Sabarot, Président du Pays Médoc et Conseiller Régional de la Nouvelle Aquitaine ; Jean-Jacques Corsan, Conseiller Régional de la Nouvelle Aquitaine, Michel Daverat, ex-Conseiller Régional d'Aquitaine ; Claude Gobin, Sous-préfet de Lesparre-Médoc, Valérie Commin, ex-Sous-préfète de Lesparre-Médoc ; Pascale Got, Conseillère départementale de la Gironde, ex-Députée du Médoc ; Benoît Simian, Député du Médoc ; Dominique Fédieu, Maire de Cussac-Fort-Médoc, Conseiller Départemental de la Gironde ; Xavier Pintat, Sénateur-Maire de Soulac-sur-Mer, Président de la CdC Médoc Atlantique ; Jean-Brice Henry, Maire de Gaillan-en-Médoc, Président de la CdC Médoc Cœur de Presqu'île ; Jean-Marie Féron, Maire de Saint-Laurent-Médoc, ex-Président de la CdC Centre-Médoc ; Christian Lagarde, Maire de Moulis-en-Médoc, Président de la CdC Médullienne ; Gérard Dubo, Maire d'Arsac, Président de la CdC Médoc-Estuaire ; Jean-Marie Deluche, Maire de Blanquefort ; Emmanuelle Baudouin, Directrice de la DREAL Aquitaine ; Michel Duvette, ex-Directeur de la DDTM Gironde ; Hervé Brunelot, Directeur de la DDTM Gironde ; Cécile Fillon, Directrice d'EcoActeurs en Médoc ; Thomas Azouz, Directeur de Zoé TV, Président du Codev ; Jean-Yves Mas, Président du Club des entrepreneurs ; Marc Gastambide, membre associé.

Grâce à la participation active des membres du Bureau et du Comité Syndical du Pays Médoc, sous la présidence d'Henri Sabarot, Président du Pays Médoc.

Avec la mobilisation des acteurs socio-économiques du Médoc et en particulier des membres du Conseil de Développement, sous la Présidence de Thomas Azouz.

### **Directrice de publication :**

Aurélie Hocheux, Directrice du Pays Médoc

### **Design graphique :** Studio Mr Thornill

www.monsieurthornill.com

